



Union SNUI – SUD Trésor
80/82, rue de Montreuil • 75011 PARIS
Tél. 01.44.64.64.44 • Fax 01.43.48.96.16
www.snui.fr • Courriel : snui@snui.fr

Lundi 26 Octobre 2009

Plan banlieue : précipitation et incertitude sur fond de frénésie sécuritaire !

Au mois de septembre, il avait été annoncé aux organisations syndicales de la DGFIP que le « plan banlieue » prévoyant une collaboration entre les services fiscaux et la police concernerait peu d'agents de la DGFIP et se déclinerait en travail du bureau sur les renseignements transmis par les services de police afin de les « fiscaliser ». En clair, la principale nouveauté concernait le travail sans modifier l'environnement administratif et géographique du travail. Fin Octobre, le discours a changé. Si le volume d'agents potentiellement concerné est inchangé, il est désormais question d'aller travailler dans les locaux de la police (à la Direction départementale de la sécurité civile). Pour couronner le tout, les délais sont si contraints qu'on peut difficilement parler d'urgence mais plutôt de précipitation. Les appels au volontariat se multiplient, ne laissant que quelques jours aux agents pour, éventuellement, se porter volontaires.

Sur la forme comme sur le fond, une telle précipitation est préoccupante et inacceptable.

Sur la forme, la valse des annonces est suffisamment parlante de la façon dont le pouvoir pilote l'action publique, elle est d'autant plus incompréhensible que les incidences sur les agents, sur leurs droits et leurs conditions de travail sont importantes. En quelques semaines, le « plan banlieue » version DGFIP a donné lieu à deux types de modalités très différentes sans que certaines de ses modalités ne soient précisées comme sa durée ou l'impact en termes de charge de travail sur les services qui seront dégraisés par exemple.

Sur le fond, on ne peut que s'étonner de voir que le Président de la République déclare à l'emporte pièce et au mépris de la réalité que « *les paradis fiscaux, c'est fini* » pour mieux reprendre son cheval de bataille sécuritaire ; la lutte contre une certaine forme de délinquance.

Du côté des droits des agents, c'est le néant total, pour ne pas dire le mépris. Une fois de plus, le volontariat est avancé pour justifier le contournement de toutes les règles élémentaires en matière de gestion des agents.

Enfin, à l'heure où l'administration fiscale est celle qui perd le plus d'emplois, et alors que la charge de travail ne diminue pas, bien au contraire, on peut s'interroger sur l'opportunité de procéder à une telle opération.

Disons-le clairement : les agents ne doivent en aucune manière pâtir des caprices présidentiels !

Une telle « gestion » des dossiers est inquiétante alors que d'une part, on supprime les emplois et on réduit les moyens alloués à la lutte contre la fraude fiscale pour augmenter ceux consacrés au « tout sécuritaire ». Une telle annonce ne peut en outre que soulever l'inquiétude quant aux orientations futures de la lutte contre les diverses formes de délinquance économique. Il en va ainsi du dossier du « service judiciaire d'enquêtes fiscales » : alors que l'efficacité plaide pour un rattachement à Bercy et pour une maîtrise technique des dossiers et des procédures, on peut désormais craindre que le Ministère de l'intérieur capte ce service et accroisse encore la concentration des outils sécuritaires et répressifs.

Pour l'Union SNUI – SUD Trésor, la priorité consiste à donner de bonnes conditions d'exercice des missions et meilleures conditions de travail aux agents et aux services de la DGFIP. N'en déplaise au Président de la République, cela ne passe pas par une telle gestion du plan banlieue.

L'Union SNUI – SUD Trésor rappelle que personne n'est obligé de se porter volontaire. Elle défendra les droits des agents et continuera de porter la nécessité d'une justice fiscale qui passe par un renforcement des missions fiscales et foncière, ce que l'actualité a montré, validant ainsi nos demandes.